

## Les effets politiques des transformations du corps enseignant

*The effects in politics of the changes in the teaching profession*

*Los efectos políticos de las transformaciones del cuerpo docente*

*Politische Auswirkungen des Wandels des Lehrkörpers*

**Alexis Spire**

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rfp/1557>

DOI : 10.4000/rfp.1557

ISSN : 2105-2913

### Éditeur

ENS Éditions

### Édition imprimée

Date de publication : 1 mars 2010

Pagination : 61-72

ISBN : 978-2-7342-1186-0

ISSN : 0556-7807

### Référence électronique

Alexis Spire, « Les effets politiques des transformations du corps enseignant », *Revue française de pédagogie* [En ligne], 170 | janvier-mars 2010, mis en ligne le 01 mars 2014, consulté le 19 avril 2019.

URL : <http://journals.openedition.org/rfp/1557> ; DOI : 10.4000/rfp.1557

---

# Les effets politiques des transformations du corps enseignant

Alexis Spire

---

*À partir d'une enquête statistique menée dans les enseignements primaire et secondaire, cet article analyse le rapport que les enseignants d'aujourd'hui entretiennent à l'égard de leur métier et de la politique. En s'intéressant aux différences de genre, d'origine sociale et de trajectoire, l'auteur démontre l'existence d'un clivage générationnel qui traverse l'ensemble de ce groupe social. D'un côté, les enseignants recrutés à la fin des années 1970 sont les moins satisfaits de leur salaire, les plus critiques à l'égard du niveau actuel des élèves et les plus ancrés à gauche. De l'autre côté, ceux arrivés en poste à partir des années 1990 se satisfont davantage de leur statut, n'ont aucune nostalgie des élèves d'antan et sont moins enclins que leurs aînés à choisir un camp politique.*

---

**Descripteurs (TESE) :** sociologie de l'éducation, déroulement de carrière, statut de l'enseignant, salaire d'enseignant, parti politique.

Les transformations de la condition enseignante sont souvent perçues en France à l'aune exclusive de la massification scolaire qui, à partir du milieu des années 1980, a largement ouvert l'enseignement secondaire à la jeunesse populaire. Parallèlement à cette « seconde explosion scolaire » — en référence à la première survenue entre 1960 et 1970 — s'est développé tout un discours sur le « malaise » des enseignants, qui renvoie à la fois à une minimisation de leur rôle éducatif, une dégradation de leurs conditions de travail et une dévalorisation de leur statut. Mais le corps enseignant a aussi

connu de profondes mutations internes, en termes de recrutement notamment, qui n'ont pas été sans conséquences sur les représentations de celles et ceux qui ont pour mission de transmettre des savoirs (Viguié, 2006). Plusieurs enquêtes sociologiques ont souligné le renouvellement des pratiques professionnelles que cette nouvelle configuration a engendré (Barrère, 2002 ; van Zanten, 2001). L'analyse proposée ici met l'accent sur les effets que ces transformations propres au corps enseignant ont eus sur la vision du statut et du positionnement politique de ces enseignants.

On s'appuiera sur une enquête statistique menée en 2007 auprès de 2 600 enseignants en poste et centrée sur les formes de leur engagement dans la vie de la cité (voir encadré ci-dessous). Nous étudions ici les enseignants qui exercent dans le primaire ou le secondaire, en englobant tous ceux qui doivent transmettre des connaissances au sein de l'école. Le monde des instituteurs du primaire et celui des professeurs du secondaire ont longtemps été considérés comme deux univers séparés (1). Cette hétérogénéité des corps doit beaucoup à l'histoire longue de l'institution scolaire qui a entretenu la reproduction d'identités professionnelles très différentes (Girault, 1996). Néanmoins la modification des caractéristiques sociologiques des publics scolaires et l'évolution des statuts des enseignants ont eu pour effet de réduire la distance symbolique entre ces deux ordres d'enseignement. Dans notre enquête, nous avons choisi de poser les mêmes questions à ceux du primaire et du secondaire, de façon à considérer les enseignants comme une catégorie sociale à part entière, tout en gardant à l'esprit que chacun des deux niveaux conserve certaines particularités. Ce choix permet d'étudier les transformations que cette catégorie a connues non seulement au regard de ses différences internes (liées au mode de recrutement ou à l'appartenance à un corps), mais aussi du point de vue de sa position et de sa trajectoire dans l'espace social global. Les effets des transformations du recrutement sur le positionnement politique seront donc saisis à ces deux niveaux. L'enjeu de cette contribution n'est pas de fournir un état des lieux statistique du positionnement politique des enseignants ou de leur opinion sur l'école. Les représentations des enseignants ne nous intéressent ici que sous l'angle des logiques sociales qui contribuent à les produire. La démarche qu'on se propose de suivre consiste à analyser conjointement, d'un côté le rapport que les enseignants entretiennent à l'égard de l'institution scolaire et de leur métier et, de l'autre, les représentations qu'ils entretiennent à l'égard de leur positionnement politique.

### L'enquête statistique

Cet article s'appuie sur les résultats d'une enquête quantitative consacrée à « l'engagement des enseignants » et conduite dans le cadre d'un projet collectif financé par l'Agence nationale de la recherche (ANR) et réalisé au sein du Centre d'études et de recherches administratives politiques et sociales (CERAPS), sous la direction de Frédéric Sawicki. En juin 2007, 6 300 questionnaires ont été adressés par voie postale à des enseignants en poste dans le Nord-Pas-de-Calais, sur

la base d'un échantillon stratifié composé de 58 % d'enseignants du second degré et de 42 % du premier degré. Le taux de retour a été d'environ 40 %, ce qui nous a permis d'exploiter un peu plus de 2 550 réponses, soit un échantillon représentatif en termes de répartition hommes/femmes, tranches d'âge et taille de l'établissement. Chaque questionnaire comporte 65 questions dont quelques-unes sont spécifiques au primaire et d'autres au secondaire mais la très grande majorité porte sur le rapport au métier, le rapport aux collègues, l'implication dans les dispositifs pédagogiques, la participation aux mouvements sociaux, les identifications partisans et les affiliations syndicales. On a choisi ici de n'exploiter qu'une petite partie des variables disponibles dans cette base de données. La population des enseignants du Nord-Pas-de-Calais présente certaines spécificités qu'il convient de souligner : les enseignants y sont plus jeunes, moins diplômés que sur le reste du territoire et la région est très marquée par l'importance des formations professionnelles ; ils sont également plus syndiqués et plus souvent marqués à gauche. Toutes ces caractéristiques contribuent à faire de la région une sorte de « miroir grossissant » pour l'analyse de l'institution scolaire et de ses transformations (Demailly, 1991, p. 73).

## LES EFFETS DES CHANGEMENTS DE STATUT SUR LE RAPPORT AU MÉTIER DES ENSEIGNANTS

Durant les trois dernières décennies, le statut institutionnel des enseignants s'est plutôt amélioré. Dans le premier degré, la création des Instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM) et du corps des professeurs des écoles en 1989 a marqué une étape importante dans le processus d'égalisation des corps d'enseignement primaire et secondaire : le passage par l'université est devenu la règle et la très grande majorité des professeurs des écoles sont désormais recrutés au niveau de la licence, après un passage en IUFM (Geay, 1999, p. 209). Dans le second degré, l'extinction des catégories d'adjoint d'enseignement et de professeurs d'enseignement général de collège (2) (PEGC) s'est traduite par une homogénéisation du corps enseignant autour des certifiés. Cette relative amélioration du statut intervient pourtant au moment même où les enseignants sont de plus en plus nombreux à éprouver le sentiment d'occuper une place dévalorisée dans la société : dans notre enquête, ils sont, tous niveaux confondus, 62 % à estimer que l'image des enseignants est plutôt négative.

Tableau 1. – **Satisfaction des enseignants par rapport à leur salaire, en fonction de leur âge**

Âge en 2007	Très satisfait(e)	Assez satisfait(e)	Moyennement satisfait(e)	Peu satisfait(e)	Pas du tout satisfait(e)	NSP	Total
Moins de 30 ans	4,7 %	38,2 %	42,1 %	10,5 %	4,5 %	0,0 %	100,0 %
30-40 ans	2,7 %	35,2 %	40,0 %	15,3 %	6,0 %	0,8 %	100,0 %
40-50 ans	1,7 %	28,5 %	38,3 %	21,0 %	9,6 %	0,9 %	100,0 %
Plus de 50 ans	2,4 %	27,5 %	39,2 %	21,0 %	9,1 %	0,8 %	100,0 %
Ensemble	2,7 %	32,2 %	39,6 %	17,4 %	7,4 %	0,7 %	100,0 %

Source : enquête ANR sur « Les enseignants dans la cité » (n = 2 585). Lecture : « NSP » signifie « ne se prononcent pas » ;  $\chi^2 = 66$  ; ddl = 15 ;  $p < 0,0001$ .

### **Plus les enseignants vieillissent, moins ils se satisfont de leur statut**

Pour mesurer de façon plus individuelle et concrète le rapport que les enseignants entretiennent avec leur statut, on a choisi de s'intéresser à l'appréciation qu'ils portent à leur salaire, celui-ci n'étant rien d'autre que le prix qu'une institution est prête à payer pour rémunérer des compétences à la hauteur de l'estime qu'elle leur attribue. À cet égard, il existe d'importantes disparités entre les niveaux d'enseignement et les corps d'appartenance. Dans le primaire, ceux qui sont restés instituteurs ont vu leur salaire réel baisser de l'ordre de 9 % (Bouzidi, Jaaidane & Gary-Bobo, 2007) mais ceux qui ont été reclassés dans le corps des professeurs des écoles ont bénéficié d'une nette revalorisation. D'ailleurs, ce clivage se retrouve dans leurs appréciations respectives : les professeurs des écoles se déclarent plus satisfaits de leur salaire que leurs collègues instituteurs. Dans le secondaire, les agrégés sont ceux qui se montrent les plus satisfaits de leur salaire (ils sont environ 54 % dans ce cas). On pourrait donc penser que les enseignants les plus satisfaits de leur rémunération sont ceux qui sont les mieux payés, mais cette appréciation n'est plus vérifiée lorsqu'on l'applique aux différentes tranches d'âge (voir le tableau 1).

Dans l'Éducation nationale comme dans l'ensemble de la fonction publique, la rémunération augmente mécaniquement à mesure qu'on avance dans la carrière : en 2005 par exemple, un enseignant âgé de 30-40 ans gagne en moyenne 22 % de plus que ne gagne un enseignant de moins de 30 ans, tandis qu'un enseignant de 40-50 ans gagne environ 17 % de plus qu'un enseignant de 30-40 ans (Goux & Maurin, 2008). Or il est frappant de constater que la satisfaction par rapport au salaire diminue à mesure que l'âge augmente (voir le tableau 1) : les ensei-

gnants âgés de moins de 30 ans se déclarent à 43 % assez satisfaits ou très satisfaits de leur salaire, tandis que leurs collègues de plus de 50 ans ne sont que 30 % à le penser (3).

### **Des enseignantes plus souvent satisfaites de leur salaire**

L'appréciation de son salaire n'est donc pas uniquement la traduction de l'échelle des rémunérations mais renvoie à d'autres déterminations, au premier rang desquelles se trouve le sexe. Parmi l'ensemble de la population active, si les salaires des femmes sont en moyenne inférieurs de 25 % à ceux des hommes, les jugements portés par les deux sexes sur leurs salaires respectifs n'offrent quasiment aucune différence (Baudelot & Serre, 2006). Dans le cas des enseignants, la question se pose différemment puisqu'il n'existe, à poste et statut équivalent, aucune différence de rémunération entre hommes et femmes. Dès lors, c'est le jugement porté par les unes et les autres sur un même niveau de rémunération qui varie (voir le tableau 2).

Tous corps confondus, les femmes se déclarent toujours plus souvent satisfaites de leur salaire que leurs collègues masculins. Un tel résultat pourrait s'expliquer par le fait qu'hommes et femmes ne se répartissent pas exactement de la même manière dans la hiérarchie des rémunérations propre à l'Éducation nationale, notamment du point de vue des corps d'appartenance. Or, même lorsqu'on croise les appréciations sur le niveau de salaire avec l'appartenance à tel ou tel corps, des différences significatives d'appréciation persistent (voir le tableau 2). C'est parmi les professeurs des écoles que les écarts sont les plus importants : 16,5 % des professeurs des écoles sont très satisfaits ou assez satisfaits de leur

Tableau 2. – Les variations de satisfaction des enseignants par rapport à leur salaire, à statut égal et sexe différent

Statut	Très satisfait(e)	Assez satisfait(e)	Moyennement satisfait(e)	Peu satisfait(e)	Pas du tout satisfait(e)
Instituteur	0,0	+ 8,4	+ 9,9	- 1,1	- 13,2
Professeur des écoles	+ 1,8	+ 16,7	+ 4,2	- 11,8	- 10,1
Agrégé	+ 3,8	+ 12,1	- 8,2	- 6,2	- 1,6
Certifié	+ 1,3	+ 8,2	+ 5,6	- 11,7	- 3,6
Professeur de lycée professionnel (PLP 1 et 2)	- 1,4	+ 19,4	- 8,6	- 3,8	- 4,3
Professeur d'enseignement général de collège (PEGC)	0,0	+ 6,2	+ 11,3	- 3,3	0,0
Ensemble	+ 0,7	+ 9,5	+ 4,7	- 9,5	- 5,2

Source : enquête ANR sur « Les enseignants dans la cité » (n = 2 585). Lecture : chaque chiffre du tableau ci-dessus est le résultat d'une différence de pourcentage entre femmes et hommes pour un même niveau de satisfaction. Par exemple pour les instituteurs, l'écart entre le pourcentage de femmes assez satisfaites et le pourcentage d'hommes assez satisfaits est de 8,4 points : 28,4 % des institutrices sont assez satisfaites de leur salaire tandis que 20,0 % des instituteurs le sont.

salaire, alors que leurs collègues femmes le sont à 35 %, soit un différentiel de 18,5 points. Les écarts sont également substantiels entre hommes et femmes qui enseignent en lycée professionnel. L'explication est sans doute à chercher du côté des origines sociales. Les répondantes évaluent le plus souvent leur rémunération à l'aune de la situation sociale de leur mère (Baudelot & Serre, 2006). Or les femmes professeurs des écoles et professeurs en lycée professionnel ont aussi pour particularité d'être issues de milieux modestes : leur mère était respectivement à 25,2 % et à 35,0 % sans profession. Leurs homologues masculins sont également de milieu modeste mais leur père, jamais sans profession, était le plus souvent soit ouvrier, soit profession intermédiaire. Dans ces deux exemples et de façon atténuée pour les autres cas, les enseignantes se montrent donc, à statut égal, plus satisfaites que les enseignants de leur salaire, en partie car elles se comparent à leur mère. En somme, les variations dans le rapport des enseignants à leur salaire ne dépendent pas seulement du niveau de leur rémunération mais aussi de leur trajectoire sociale et surtout de la représentation qu'ils s'en font.

### Les enseignants au statut élevé sont les moins alarmistes sur le niveau des élèves

Le rapport des enseignants à leur métier renvoie à de multiples dimensions qu'ils conçoivent en comparaison avec un état passé dudit métier tel qu'ils se le

représentent. À ce titre, la question de l'évolution du niveau des élèves a acquis une place centrale dans l'économie des jugements portés sur l'école (Baudelot & Establet, 1990). Parmi les enseignants que nous avons interrogés, ils sont 63 % à trouver le niveau des élèves plus faible qu'il ne l'était il y a dix ans. Un tel résultat est cependant très difficile à interpréter en raison de la diversité des points de vue que les enseignants ont du système scolaire : ils s'expriment à la fois en tant qu'acteurs de l'institution, mais aussi en tant qu'anciens élèves, voire pour certains en tant que parents d'élèves. Les réponses à la question sur le niveau des élèves reflètent donc tout autant une appréciation portée sur les conditions actuelles d'exercice du métier d'enseignant que la représentation que les enseignants se font de leur propre trajectoire individuelle. Les variables susceptibles d'intervenir sont donc à la fois celles relatives à la position sociale (origine sociale, sexe, diplôme, profession du conjoint) et celles renvoyant à la position professionnelle (ancienneté dans le poste, corps d'appartenance, type d'établissement). Si l'on teste la significativité de ces variables dans un modèle de régression logistique, il ressort que l'appartenance à tel ou tel corps d'enseignant et l'ancienneté dans le poste sont déterminantes pour expliquer le sentiment d'une baisse de niveau (voir le tableau 3).

Les différences mises en lumière dans le tableau 3 reflètent en partie des variations selon le niveau d'enseignement : l'appréciation sur le niveau des élèves ne prend pas le même sens selon que l'on enseigne

Tableau 3. – **Opinion des enseignants sur l'évolution du niveau des élèves, selon l'appartenance aux corps d'enseignement**

	Meilleur	Identique	Plus faible	Sans opinion	Total
Professeur des lycées professionnels (PLP 1 et 2)	2,2 %	11,7 %	82,5 %	3,6 %	100,0 %
Professeur d'enseignement général de collège (PEGC)	2,0 %	9,8 %	84,3 %	3,9 %	100,0 %
Instituteur	4,5 %	38,2 %	49,4 %	7,9 %	100,0 %
Professeur des écoles	9,4 %	31,9 %	49,0 %	9,7 %	100,0 %
Certifié	3,2 %	21,5 %	70,5 %	4,8 %	100,0 %
Agrégé	6,4 %	27,3 %	55,4 %	10,9 %	100,0 %
Autres*	5,1 %	23,7 %	67,8 %	3,4 %	100,0 %
Ensemble	5,4 %	24,5 %	63,5 %	6,6 %	100,0 %

\*Adjoints d'enseignement, chargés d'enseignement ou autres corps du second degré. Source : enquête ANR sur « Les enseignants dans la cité ». Champ : les enseignants ayant commencé à exercer avant 1998 (n = 1 735) ; khi 2 = 132 ; ddl = 18 ; p < 0,0 001.

Tableau 4. – **Opinion des enseignants sur l'évolution du niveau des élèves, selon leur ancienneté**

Année d'entrée en poste	Meilleur	Identique	Plus faible	Sans opinion	Total
Avant 1979	6,4 %	18,1 %	68,9 %	6,6 %	100,0 %
De 1979 à 1988	6,7 %	22,9 %	62,9 %	7,5 %	100,0 %
De 1989 à 1995	3,0 %	30,9 %	59,6 %	6,5 %	100,0 %
De 1996 à 2000	5,0 %	31,7 %	59,0 %	4,3 %	100,0 %
Ensemble	5,4 %	24,5 %	63,5 %	6,6 %	100,0 %

Source : enquête ANR sur « Les enseignants dans la cité ». Champ : les enseignants ayant commencé à exercer avant 1998 (n = 1 735) ; khi 2 = 38 ; ddl = 12 ; p < 0,0 002.

dans le primaire ou le secondaire. Dans l'ensemble, les enseignants du premier degré sont moins massivement convaincus que leurs collègues du secondaire que le niveau baisse. Mais au-delà de cette partition, l'appréciation sur le niveau des élèves semble surtout corrélée à l'appartenance au corps. Les plus nostalgiques du niveau des élèves d'antan sont ceux qui relèvent du corps des PEGC et des professeurs de lycée professionnel ; viennent ensuite les certifiés, les agrégés, puis les instituteurs et enfin les professeurs des écoles. On pourrait penser que ces différences ne sont que le reflet de l'hétérogénéité des conditions d'enseignement, mais il n'en est rien : les agrégés exerçant en collège partagent approximativement le même jugement que leurs collègues de lycée (un peu plus de la moitié juge le niveau des élèves plus faible qu'il y a dix ans) ; de même, les certi-

fiés exerçant en lycée professionnel sont 68,1 % à estimer que le niveau des élèves a baissé, ce qui les situe à un niveau comparable à celui des autres certifiés et les place très loin des enseignants du corps des professeurs de lycée professionnel. Autrement dit, la conviction que le niveau des élèves a baissé en l'espace de dix ans apparaît fortement corrélée au corps auquel on appartient : dans le secondaire, elle est de plus en plus partagée à mesure que l'on descend dans la hiérarchie, et ce indépendamment du type d'établissement (collège, lycée ou lycée professionnel) dans lequel on enseigne. Mais elle est aussi fortement dépendante de l'ancienneté dans le poste (voir le tableau 4).

Il existe un lien complexe entre l'ancienneté dans le poste et la conviction que le niveau des élèves baisse.

Les plus anciens dans l'enseignement, ceux qui ont été recrutés avant 1988, apparaissent comme un groupe clivé. Collectivement, ils sont les plus nombreux à penser que le niveau baisse : les enseignants recrutés avant 1979 sont près de 69 % à considérer le niveau des élèves plus faible qu'il y a dix ans, tandis que leurs collègues entrés dans l'Éducation nationale entre 1996 et 2000 ne sont que 59 % à partager ce diagnostic. Ce résultat est en réalité le produit de deux tendances distinctes : un effet d'âge et un effet de trajectoire. L'effet d'âge renvoie au fait que l'attachement au passé de l'institution scolaire tend à s'accroître à mesure du vieillissement, ce qui contribue à expliquer que, dans l'ensemble, les plus anciens dans l'institution sont les plus nombreux à penser que le niveau des élèves est plus faible. Mais cet effet d'âge se combine à un effet de trajectoire qui tient à la forme prise par la progression des carrières dans l'Éducation nationale : plus on avance en âge, plus on accroît ses chances de pouvoir choisir l'établissement dans lequel on va exercer. Pour les enseignants entrés en poste dans les années 1970 et 1980 qui ont réussi à obtenir un établissement de centre-ville, où les conditions de travail sont moins difficiles et où le niveau des élèves est plus élevé en raison d'un recrutement plus sélectif qu'ailleurs, le niveau des élèves peut apparaître meilleur que celui auquel ils étaient confrontés en début de carrière. La variable relative à l'ancienneté dans le poste peut ainsi produire des effets opposés, ce qui incite à construire une variable qui tienne également compte de la progression dans la carrière.

### **Quand la promotion professionnelle rend plus optimiste sur l'évolution du niveau des élèves**

Pour rendre compte des effets liés à la trajectoire, il faut s'intéresser à la succession des positions professionnelles occupées par chaque enseignant au cours de sa carrière. En associant la question du statut en début de carrière et celle du statut actuel, on peut construire une variable reflétant le degré de mobilité dans la trajectoire, de façon à expliquer les différents rapports que les enseignants entretiennent à l'égard de l'institution scolaire. Trois types de trajectoires peuvent alors être distingués. Tout d'abord les *titularisés*, c'est-à-dire ceux qui ont commencé comme vacataire, contractuel ou maître auxiliaire et qui sont devenus instituteur, professeur des écoles ou titulaire dans le secondaire (PLP, PEGC, certifiés ou agrégés) ; ils représentent plus d'un tiers (38,2 %) des enseignants présents dans l'échantillon. Viennent ensuite ceux qu'on pourrait qualifier de *promus*, c'est-à-dire

ceux qui ont commencé leur carrière comme titulaire et qui sont parvenus à un statut plus élevé, le plus souvent passant d'instituteur à professeur des écoles et parfois directeur, de PEGC à certifié ou encore de certifié à agrégé (4). Obtenues soit par concours interne ou externe, soit par liste d'aptitude statutaire pour les plus âgés, ces promotions restent peu fréquentes : elles ont bénéficié à seulement 16,4 % des enseignants de l'échantillon. Tous les autres peuvent être qualifiés de *stables* dans le sens où soit ils ont conservé le même statut de titulaire tout au long de leur carrière (43,0 %), soit ils sont restés avec un statut de temporaire (2,5 %). Ces différentes trajectoires sont susceptibles d'influer sur le rapport à l'institution scolaire des enseignants mais elles sont également conditionnées à certaines variables de position : les enseignants du primaire ont par exemple plus de chances d'avoir connu une promotion, en raison de la création en 1989 du statut de professeur des écoles, que leurs collègues du secondaire. De même, les enseignants plus âgés ont logiquement plus de chance d'avoir bénéficié d'une promotion que leurs collègues plus jeunes. Enfin la variable de genre intervient également : les enseignantes ont plus de chances que leurs collègues masculins de connaître une carrière stable sans aucune promotion, notamment en raison des sollicitations auxquelles elles doivent répondre dans la sphère domestique (Cacouault-Bitaud, 2007).

L'introduction d'un critère relatif à la mobilité professionnelle permet de mieux cerner le profil de ceux qui restent attachés à un état antérieur de l'institution scolaire. Le groupe des titularisés, composé à 75 % d'enseignants de plus de 40 ans, est de loin celui qui se montre le plus attaché au passé de l'institution scolaire. Dans leur majorité, ils ont commencé à enseigner à la fin des années 1970 et au début des années 1980 et ont été associés à une sorte de compromis scellé par l'administration de l'époque : en contrepartie des concessions accordées en matière de titularisation et de progression dans la carrière, ces enseignants acceptaient d'enseigner à des élèves moins sélectionnés scolairement (Chapoulie, 1987, p. 42). Mais une fois leur nouveau statut acquis, certains d'entre eux ont été contraints de constater que le processus de massification se poursuivait, sans qu'il s'accompagne pour eux de nouvelles contreparties, et ils ont pu ressentir amèrement l'évolution du recrutement social des publics scolaires. Le groupe des stables, composé quant à lui aux trois quarts d'enseignants de moins de 40 ans, est plus hétérogène : il comprend d'un côté des agrégés et des professeurs des écoles qui ne peuvent, du fait

Tableau 5. – **Opinion des enseignants sur l'évolution du niveau des élèves, selon leur trajectoire professionnelle**

Type de trajectoire	Meilleur	Identique	Plus faible	Sans opinion	Total
Titularisés	2,8 %	17,8 %	76,6 %	2,8 %	100,0 %
Promus	9,5 %	30,5 %	52,0 %	8,0 %	100,0 %
Stables	4,3 %	27,3 %	62,6 %	5,8 %	100,0 %
Ensemble	5,4 %	24,7 %	64,5 %	5,4 %	100,0 %

Source : enquête ANR sur « Les enseignants dans la cité ». Champ : les enseignants ayant commencé à exercer avant 1998 et dont on peut restituer la trajectoire (n = 1 682) ; khi 2 = 87,5 ; ddl = 6 ; p < 0,0 001.

de leur position, bénéficier d'aucune promotion au sens où on l'a défini précédemment et de l'autre des enseignants qui sont restés depuis leur recrutement dans un statut temporaire. Le caractère composite de ce groupe rend donc fragile toute tentative d'interprétation. En revanche, l'appréciation portée par les promus mérite qu'on s'y arrête : ils sont à peine plus de la moitié à estimer que le niveau baisse et près de 10 % d'entre eux le trouvent même meilleur qu'il y a dix ans (voir le tableau 5). Composé pour l'essentiel d'enseignantes (73 %), exerçant très majoritairement dans le primaire (à 85 %), ce groupe a sans doute été moins exposé que les autres aux effets de la massification (plus perceptible dans le secondaire) ; il se caractérise également par des trajectoires d'ascension qui doivent beaucoup à l'institution scolaire, ce qui explique peut-être que ces enseignants ressentent moins durement l'évolution du recrutement social de leurs publics. On voit donc se dégager un certain « conservatisme scolaire » qui semble davantage émaner d'enseignants entrés en poste avant 1979 et ayant eu une carrière stable, tandis que les jeunes du secondaire et les enseignants du primaire ayant bénéficié d'une promotion par le statut de professeurs des écoles se montrent moins nostalgiques des élèves d'antan. Il reste maintenant à se demander comment ce conservatisme scolaire qui divise la population des enseignants s'articule plus ou moins directement avec les orientations politiques.

## LE POSITIONNEMENT POLITIQUE DES ENSEIGNANTS

Dans notre enquête statistique, les enseignants interrogés se réclament à une courte majorité (52,6 %) de la gauche et de l'extrême-gauche, 20 % se déclarent au centre et 20,7 % à droite (5). L'auto-

positionnement sur un axe gauche-droite renvoie à des dimensions à la fois économiques, politiques et symboliques (Michelat, 1990) mais on se propose de l'appréhender ici comme le produit de variables sociologiques. Si l'on teste la significativité des variables dont on dispose dans un modèle de régression logistique, le sexe, l'appartenance à tel ou tel corps (agrégé, certifié, professeur des écoles...), le type d'établissement ou encore la situation matrimoniale ne semblent pas influencer significativement l'orientation politique, tandis que l'âge, l'origine sociale et la profession du conjoint apparaissent déterminants.

### Vieillesse et ancrage à gauche

Suite à l'élection présidentielle de 2007, plusieurs observateurs ont souligné le lien entre vieillissement et ancrage à droite de l'électorat (Michelat & Tiberj, 2007, p. 373), mais cette corrélation ne se retrouve pas parmi les enseignants : ceux-ci se déclarent d'autant plus souvent à gauche qu'ils avancent en âge (voir les tableaux 6a et 6b). Pour expliquer un tel résultat, il faut distinguer le positionnement politique des enseignants du primaire et du secondaire, de façon à rapporter ces prises de position à l'histoire des recrutements et des évolutions sociales propres à chacun de ces deux groupes.

Au sein du primaire, la catégorie des moins de 30 ans constitue l'exception à la règle selon laquelle plus les enseignants sont jeunes et moins ils s'identifient à la gauche. L'explication vient sans doute du fait qu'il s'agit de jeunes recrues qui sont un peu moins de 60 % seulement à être titulaires de leur poste, alors que leurs aînés le sont à 85 %. On peut faire l'hypothèse que leur statut incertain les incline davantage à s'orienter à gauche. Hormis cette tranche d'âge, il se dégage une opposition entre les plus de 40 ans d'un côté, qui se déclarent plus souvent à

Tableau 6a. – L'orientation politique des enseignants du primaire en fonction de leur âge

	Très à gauche	À gauche	Au centre	À droite	NSP	Total
Moins de 30 ans	4,1 %	48,2 %	16,7 %	21,8 %	9,0 %	100,0 %
30-40 ans	4,7 %	38,6 %	21,5 %	26,3 %	8,9 %	100,0 %
40-50 ans	9,0 %	52,3 %	18,6 %	14,0 %	6,1 %	100,0 %
Plus de 50 ans	13,7 %	48,4 %	15,3 %	17,9 %	4,7 %	100,0 %
Ensemble des enseignants du primaire	7,3 %	45,9 %	18,7 %	20,7 %	7,4 %	100,0 %

Source : enquête ANR sur « Les enseignants dans la cité ». Champ : les enseignants affectés dans un établissement primaire (n = 1 057) ; khi 2 = 47,7 ; ddl = 12 ; p < 0,0 001.

Tableau 6b. – L'orientation politique des enseignants du secondaire en fonction de leur âge

	Très à gauche	À gauche	Au centre	À droite	NSP	Total
Moins de 30 ans	9,3 %	39,9 %	26,8 %	17,5 %	6,6 %	100,0 %
30-40 ans	10,8 %	40,2 %	21,4 %	20,8 %	6,9 %	100,0 %
40-50 ans	7,8 %	40,0 %	21,4 %	23,1 %	7,8 %	100,0 %
Plus de 50 ans	7,9 %	50,7 %	16,8 %	20,6 %	4,0 %	100,0 %
Ensemble des enseignants du secondaire	9,1 %	43,0 %	20,7 %	20,7 %	6,4 %	100,0 %

Source : enquête ANR sur « Les enseignants dans la cité ». Champ : les enseignants affectés dans un établissement secondaire (n = 1 528) ; khi 2 = 32,8 ; ddl = 12 ; p = 0,0 079 (significatif au seuil de 1 %).

gauche ou très à gauche, et les moins de 40 ans de l'autre, qui sont à la fois plus à droite mais aussi plus nombreux à refuser de se positionner. Les plus de 40 ans qui s'identifient à la gauche sont pour beaucoup des instituteurs entrés dans l'enseignement dans les années 1970 et 1980, à une époque où la volonté de faire baisser le nombre d'élèves par classe obligeait à recruter sans concours des instituteurs remplaçants (6). De plus, en 1985, l'ouverture de concours spéciaux destinés aux titulaires d'un DEUG ou d'un diplôme équivalent a permis à un certain nombre d'accéder à des postes d'instituteurs, sans passer par les concours traditionnels. En revanche, les plus marqués à droite sont ceux qui ont débuté leur carrière dans les années 1990 et 2000 et qui ont donc dû, dans leur très grande majorité, passer par le concours de professeur des écoles pour être recrutés. On peut donc faire l'hypothèse que ce clivage générationnel sépare en réalité d'un côté ceux qui ont été recrutés par des voies transversales et qui ont vu leur situation s'améliorer grâce à la création du statut de professeur des écoles et, de l'autre, ceux qui ont été sélectionnés par le concours dès leur entrée dans

la profession et qui ont plutôt le sentiment d'une stagnation. Dans le secondaire, l'effet d'âge et de génération ne joue pas de la même façon en raison de l'histoire spécifique des recrutements à ce niveau (voir le tableau 6b).

Au sein du secondaire, le clivage le plus marqué sépare les plus de 50 ans qui se déclarent à gauche à 58 % et les moins de 50 ans qui sont plus souvent que leurs aînés au centre ou à droite. Cette coupure générationnelle renvoie à des différences de traitement au sein de l'institution. Les premiers ont pour beaucoup bénéficié du plan de liquidation de l'auxiliaire mis en œuvre entre 1975 et 1978 et de la facilitation de l'accès au statut de certifié pour les PEGC et maîtres auxiliaires (Chapoulie, 1987, p. 40). En revanche, chez ceux qui sont trop jeunes pour avoir connu cette période, ce sont les enseignants qui ont entre 40 et 50 ans qui se déclarent le moins souvent à l'extrême-gauche, le plus souvent à droite ou qui sont aussi les plus nombreux à refuser de se positionner.

Ainsi, dans le primaire comme dans le secondaire, les générations qui se déclarent le plus à gauche sont

celles qui regroupent les plus de 50 ans et qui, dans leur majorité, ont bénéficié d'une promotion collective : dans le primaire, ce sont ceux qui ont pu passer d'instituteur à professeur des écoles et, dans le secondaire, ce sont ceux qui ont connu le plan massif de résorption de l'auxiliariat. Ce clivage générationnel s'explique également par des considérations extérieures à l'univers de l'enseignement : d'une manière générale, la cohorte de citoyens arrivés à maturité sous le premier septennat de Mitterrand a pu être plus marquée par l'ancrage à gauche que celles qui lui ont succédé ; de même, l'évolution des structures syndicales (qu'on a choisi de ne pas traiter dans le présent article) a aussi pu jouer un rôle dans le creusement de ce clivage, au point de faire émerger un « nouveau rapport à la chose syndicale » (Robert, 1999). Quoi qu'il en soit, si l'on rapproche ce résultat de celui précédemment énoncé, on constate une disjonction entre conservatisme scolaire et positionnement politique : les enseignants les plus âgés sont à la fois ceux qui sont le plus attachés au passé de l'institution scolaire et ceux qui se déclarent le plus souvent à gauche. Ce profil d'enseignants à la fois nostalgiques du passé et ancrés à gauche apparaissait déjà dans de précédentes enquêtes (Demaillay, 1985 ; Chapoulie, 1987) mais, alors que ce groupe était présenté comme minoritaire, il semble aujourd'hui représenter une part beaucoup plus importante du monde enseignant. Une telle proposition doit néanmoins être nuancée en fonction de l'évolution du recrutement social, susceptible de peser sur les différentes générations d'enseignants.

### **Les effets de la mobilité sociale sur les représentations politiques**

Depuis la fin des années 1970, le recrutement social des enseignants s'est beaucoup élevé : entre 1977 et 1997, la part des enfants d'agriculteurs et des enfants d'ouvriers a baissé (passant respectivement de 12,5 % à 9,8 % et de 28,7 % à 23,5 %), celle des enfants d'employés est passée de 11,3 % à 15,4 % et la proportion des enfants de cadres et professions intellectuelles supérieures a augmenté de 12,4 % à 17,2 % (Vallet & Degenne, 2000, p. 35). Dans le même temps, la part des enfants d'enseignants est passée de 8 % à 10 %, alors que les enseignants ont continué à ne représenter qu'environ 4 % de la population active totale. Certes cette élévation de l'origine sociale des enseignants est à peine plus importante que celle qu'a connue l'ensemble de la population active occupée, mais elle reflète un profond changement des conditions d'accès à cette profession. Pour

ceux qui ont été recrutés le plus récemment, l'accès au métier d'enseignant n'est plus nécessairement synonyme de promotion sociale et culturelle mais peut signifier stagnation, reproduction ou déclin. Il en découle un clivage générationnel qui prend des formes un peu différentes selon le degré d'enseignement. L'augmentation de la part des enfants issus des catégories moyennes et supérieures est plus saillante dans le primaire que dans le secondaire : dans le premier degré, la proportion d'enseignants de parents cadres est passée de 11,3 % à 13,0 % entre 1977 et 1997 (alors qu'elle a baissé dans le second degré de 21,5 % à 19,7 %) et celle d'enfants de profession intermédiaire a bondi de 13,9 % à 18,0 % (tandis qu'elle augmentait de 16,7 % à 18,6 % dans le second degré, voir Vallet & Degenne, 2000, p. 37). Dans le même temps, la part des enfants d'ouvriers a reculé dans le primaire alors qu'elle est restée stable dans le secondaire. En l'espace de vingt ans, l'écart qui existait du point de vue des origines sociales entre enseignants du premier et du second degrés s'est donc considérablement réduit. Cette évolution nous conduit à relativiser le clivage long-temps considéré comme structurant entre les deux corps professionnels et à prendre en compte les différences de générations qui les traversent, notamment pour analyser les représentations politiques.

#### **Le codage de l'origine sociale**

Tous les questionnaires que nous avons recueillis comportent des indications sur la profession du père et de la mère des répondants. Pour ne pas restreindre l'origine sociale à la profession du père, on a choisi une méthode combinant les deux informations :

- lorsque l'un des deux parents est enseignant, l'origine sociale a été codée « enseignant », quelle que soit la profession du conjoint, pour rendre compte des particularités que cette forme d'hérédité engendre ;
- lorsque la profession d'un seul parent est renseignée ou que l'un des deux parents est inactif, l'origine sociale retenue est celle du parent actif ;
- lorsque les deux parents exercent des professions relevant de la même catégorie sociale, l'origine sociale retenue est celle commune aux deux ;
- lorsque la profession du père renvoie à une catégorie sociale différente de celle de la mère (par exemple père « ouvrier » et mère « employée »), l'origine sociale retenue est celle du père lorsque le répondant est un homme et celle de la mère lorsqu'il s'agit d'une femme.

Ce dispositif nous a permis de tenir compte de la profession du père et de la mère, sans privilégier l'une par rapport à l'autre. Pour plus de lisibilité, on a choisi de

regrouper les professions ainsi codées dans des catégories plus larges. Les enfants d'employés ont été regroupés avec les enfants d'ouvriers parmi les catégories populaires. Les enfants d'exploitants agricoles, à défaut de connaître la taille de l'exploitation, ont été rangés parmi les catégories supérieures car, dans le Nord-Pas-de-Calais, les gros exploitants agricoles l'emportent largement sur les petits propriétaires (le terme « supérieures » renvoie ici au fait de détenir un certain capital économique).

Lorsqu'on croise l'origine sociale avec le positionnement politique, on voit se dessiner plusieurs types de trajectoires (voir le tableau 7). Le premier groupe se compose de ceux pour qui l'accès à la condition enseignante représente une promotion sociale : issus de parents ouvriers et employés, ils se disent nettement plus souvent à gauche que l'ensemble de leurs collègues. Cette correspondance entre origine populaire et ancrage à gauche masque néanmoins une différence entre, d'un côté, les enfants d'ouvriers, très significativement marqués à gauche et, de l'autre, les enfants d'employés qui, eux, sont plus proches de la moyenne des autres enseignants. Le deuxième pôle rassemble ceux qui sont issus de catégories supérieures : qu'ils soient enfants de cadres supérieurs, d'exploitants agricoles ou de chefs d'entreprise, ils se positionnent toujours plus à droite que leurs collègues. Pour eux, l'accès à l'enseignement représente une forme de mobilité possiblement vécue comme descendante, dans le sens où elle correspond à un déclin au regard de la réussite économique. Le troisième pôle regroupe les trajectoires relativement stables parmi lesquelles on peut déceler deux types de parcours. D'un côté, les enseignants eux-mêmes enfants d'enseignants sont ceux qui se déclarent le plus souvent à gauche, voire très à gauche ; on peut voir là l'héritage d'une identité sociale et politique qui se reproduit d'autant plus sûrement qu'elle est portée par des parents dont la profession réside dans la transmission. De l'autre, ceux qui

sont issus des classes moyennes non enseignantes (c'est-à-dire cadres moyens ou professions intermédiaires) affichent un positionnement politique à peu près identique à celui des autres. En somme, l'élévation de l'origine sociale des enseignants a sans doute contribué à modifier les représentations politiques de ce corps professionnel ancré à gauche. L'augmentation de la part de ceux pour qui l'accès à l'enseignement ne représente pas une promotion est allée de pair avec un plus grand éclectisme politique.

### L'impact de l'hétérogamie

Si l'origine sociale constitue un marqueur de socialisation primaire susceptible de se transformer tout au long de la trajectoire, l'appartenance sociale du (de la) conjoint(e) influence plus directement, et parfois dans un sens opposé, les orientations politiques des enseignants (voir le tableau 8).

Tandis que l'origine populaire des parents fait plutôt pencher à gauche, le fait d'être en couple avec un conjoint de catégorie populaire oriente plutôt vers la droite. Cette divergence s'explique en partie par une différence de composition du groupe des catégories populaires : les conjoints d'enseignants appartenant aux catégories populaires sont à 70 % employés, alors que cette proportion n'est que de 58 % parmi la génération des parents. De plus, la catégorie des employés ne recouvre pas les mêmes professions d'une génération à l'autre. Dans la génération des parents, elle renvoie le plus souvent à des petits fonctionnaires ruraux ou à des employés d'administration tandis que, parmi les conjoints, il s'agit davantage de professions liées au commerce ou à la comptabilité lorsque ce sont des femmes, et des métiers d'ordre lorsque ce sont des hommes (policiers ou militaires). En revanche, la proximité avec les catégories supérieures influence toujours dans le même sens l'orien-

Tableau 7. – L'influence de l'origine sociale des enseignants sur leur positionnement politique

	Très à gauche	À gauche	Au centre	À droite	NSP	Total
Catégories populaires*	7,1 %	47,0 %	19,6 %	18,6 %	7,7 %	100,0 %
Catégories supérieures**	6,2 %	38,5 %	20,3 %	28,2 %	6,8 %	100,0 %
Professions intermédiaires	8,6 %	43,2 %	21,0 %	21,6 %	5,4 %	100,0 %
Enseignants	12,8 %	47,6 %	20,0 %	15,5 %	4,1 %	100,0 %
Ensemble	8,4 %	44,2 %	19,9 %	20,7 %	6,8 %	100,0 %

\*Regroupant les enseignants de parents ouvriers et employés ; \*\*regroupant les enfants de cadres supérieurs, chefs d'entreprise, petits patrons et exploitants agricoles. Source : enquête ANR sur « Les enseignants dans la cité » (n = 2 585) ;  $\chi^2 = 56$  ; ddl = 12 ; p < 0,0 001.

Tableau 8. – L'influence de la profession du (de la) conjoint(e) des enseignants sur leur positionnement politique

	Très à gauche	À gauche	Au centre	À droite	NSP	Total
Catégories populaires*	6,9 %	44,8 %	16,3 %	23,7 %	8,3 %	100,0 %
Catégories supérieures**	4,5 %	32,9 %	24,8 %	30,7 %	7,1 %	100,0 %
Professions intermédiaires	7,2 %	43,4 %	23,2 %	19,7 %	6,5 %	100,0 %
Enseignants	11,0 %	50,4 %	16,8 %	16,8 %	5,0 %	100,0 %
Ensemble	8,4 %	44,2 %	19,9 %	20,7 %	6,8 %	100,0 %

\*Regroupant les conjoints d'ouvriers et d'employés ; \*\*regroupant les conjoints de cadres supérieurs, chefs d'entreprise, petits patrons et exploitants agricoles. Source : enquête ANR sur « Les enseignants dans la cité ». Champ : les enseignants vivant ou ayant vécu en couple (n = 2 095) ; khi 2 = 79,6 ; ddl = 12 ; p < 0,0 001.

tation politique : lorsque le conjoint est cadre supérieur, chef d'entreprise ou petit patron, l'ancrage à droite est beaucoup plus net et les sympathies à gauche ou très à gauche font figure d'exception. Cette forme d'hétérogamie concerne d'ailleurs principalement les femmes : dans 82 % des cas, les enseignants vivant avec des cadres supérieurs ou avec des chefs d'entreprise sont des femmes. Dans ce type de configuration, l'enseignement représente davantage une profession d'appoint pour le ménage, à la fois en termes de salaire et d'identité symbolique. Cette façon d'envisager le métier est propice au temps partiel et peut même conduire à abandonner l'enseignement lorsque les obligations sociales et matrimoniales découlant d'un « beau mariage » l'emportent sur le projet professionnel (Cacouault-Bitaud, 2007, p. 71). Enfin, le fait d'avoir un conjoint enseignant favorise l'ancrage à gauche, dans des proportions plus importantes encore que si l'un des parents est enseignant. Cette forme d'homogamie semble garantir là encore la reproduction d'une orientation politique d'autant plus stable qu'elle s'effectue dans un univers social homogène. Le positionnement politique des enseignants est donc déterminé par d'autres variables que celles qui conditionnent le rapport au métier et au statut. L'élévation du recrutement social des enseignants a contribué à atténuer le fort ancrage à gauche au sein de cette catégorie particulière de fonctionnaires. De même, la progression de la féminisation a sans aucun doute eu des effets sur le recrutement social des conjoints : dans les années 1960, le modèle qui prévalait était celui d'un enseignant marié avec une femme de statut égal ou inférieur au sien ; l'arrivée dans le métier de nouvelles générations de femmes, souvent en couple avec des hommes dont la situation professionnelle est supérieure à la leur, a également contribué à un plus grand éclectisme politique.

## CONCLUSION

L'enquête statistique menée auprès des enseignants du primaire et du secondaire éclaire d'un jour différent la crise de reproduction que traverse actuellement le corps enseignant (Poupeau, 2004). Pour cerner les transformations de ce groupe social dans sa globalité, on s'est efforcé de dresser un tableau qui rende compte à la fois du rapport au statut et au niveau des élèves et du positionnement à l'égard de la politique. Tandis que de nombreux travaux ont analysé le rapprochement du primaire et du secondaire comme l'émergence d'une identité collective commune à l'ensemble des enseignants (Hirschhorn, 1993), l'attention portée aux différences de genre, d'origine sociale, de trajectoire et d'âge fait apparaître d'autres clivages que celui qui sépare les personnels en fonction de leur niveau d'enseignement. Bien sûr, l'histoire propre à chacun de ces deux univers pèse sur le rapport au métier et les orientations politiques de chaque groupe. Mais, au-delà de cette partition, on assiste à l'émergence de clivages qui condensent des formes différentes d'accès au métier et de déroulement de carrière. D'un côté, ceux qui sont en poste depuis plus de vingt ans et qui ont vu leur carrière stagner sont ceux qui se montrent les moins satisfaits de leur salaire et les plus critiques à l'égard du niveau actuel des élèves. Cette forme de conservatisme scolaire s'accompagne d'un très fort ancrage à gauche : en raison de leur origine sociale et du rôle qu'a joué l'école dans leur trajectoire, ils s'identifient aux candidats et aux partis marqués à gauche. De l'autre côté, ceux qui sont arrivés en poste à partir des années 1990 sont issus de milieux plus favorisés ; ils n'ont aucune nostalgie des élèves d'antan et s'accommodent mieux des publics auxquels

ils sont confrontés, mais ils sont moins enclins que leurs aînés à choisir un camp politique : ils semblent faire preuve d'un désinvestissement à l'égard de l'institution scolaire et à l'égard des identifications partisans. Cette relation établie entre les évolutions d'un groupe professionnel et ses représentations politiques fait apparaître une dimension rarement prise en compte dans les études sur l'institution scolaire : elle

révèle la façon dont les transformations de la condition enseignante peuvent se répercuter sur le positionnement politique de ce groupe social, éclairant ainsi les composantes d'un ancrage à gauche moins marqué que par le passé.

Alexis Spire

alexis.spire@univ-lille2.fr

CERAPS, université du droit et de la santé-Lille 2

## NOTES

- (1) Cette césure se retrouve encore aujourd'hui dans la nomenclature des catégories socioprofessionnelles : agrégés et certifiés sont rangés parmi les cadres et professions intellectuelles du supérieur (PCS n° 34) tandis que les professeurs des écoles et instituteurs sont parmi les professions intermédiaires (PCS n° 42).
- (2) Il s'agit d'anciens instituteurs ayant effectué des études supérieures et sollicités pour enseigner deux, voire trois disciplines.
- (3) Ici comme dans la suite du texte, les écarts de pourcentage mentionnés sont significativement différents de 0 au seuil de 0,1 point.
- (4) Il faudrait ajouter le cas des enseignants du secondaire devenus chefs d'établissement (Barrère, 2006, p. 12-20).
- (5) Les catégories utilisées ici et dans la suite de l'article correspondent aux intitulés d'une question formulée en ces termes : « Pouvez-vous nous dire où vous vous situez : très à gauche, à gauche, au centre, à droite, très à droite ? » En raison de leur nombre très faible, les enseignants se déclarant « très à droite » ont été regroupés avec ceux se reconnaissant « à droite ».
- (6) Entre 1971 et 1980, 52 % des instituteurs recrutés l'ont été sans concours, mais cette proportion tend à baisser par la suite (Migeon, 2000, p. 30-31).

## BIBLIOGRAPHIE

- BARRÈRE A. (2002). *Les enseignants au travail : routines incertaines*. Paris : L'Harmattan.
- BARRÈRE A. (2006). *Sociologie des chefs d'établissement. Les managers de la République*. Paris : PUF.
- BAUDELLOT C. & ESTABLET R. (1990). *Le niveau monte. Réfutation d'une vieille idée concernant la prétendue décadence de nos écoles*. Paris : Éd. du Seuil.
- BAUDELLOT C. & SERRE D. (2006). « Les paradoxes d'une satisfaction. Ou comment les femmes jugent leur salaire ». *Travail, genre et société*, n° 15, p. 121-138.
- BOUZIDI B., JAAIDANE T. & GARY-BOBO R. (2007). « Le traitement des enseignants français, 1960-2004 : la voie de la démoralisation ». *Revue d'économie politique*, vol. 117, n° 3, p. 323-363.
- CACOUAULT-BITAUD M. (2007). *Professeurs... mais femmes. Carrières et vies privées des enseignantes du secondaire au xx<sup>e</sup> siècle*. Paris : La Découverte.
- CHAPOULIE J.-M. (1987). *Les professeurs de l'enseignement secondaire. Un métier de classe moyenne*. Paris : Éd. de la Maison des sciences de l'homme.
- DEMAILLY L. (1985). « Contribution à une sociologie des pratiques pédagogiques ». *Revue française de sociologie*, vol. 26, n° 1, p. 96-119.
- DEMAILLY L. (1991). *Le collège. Crises, mythes et métiers*. Lille : Presses universitaires de Lille.
- DURU-BELLAT M. & ZANTEN A. van (1992). *Sociologie de l'école*. Paris : Armand Colin.
- GEAY B. (1999). *Profession : instituteurs. Histoire politique et action syndicale*. Paris : Éd. du Seuil.
- GIRAULT J. (1996). *Instituteurs, professeurs. Une culture syndicale dans la société française (fin XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)*. Paris : Publications de la Sorbonne.
- GOUX D. & MAURIN É. (2008). *Les enseignants, leur rémunération et leur niveau de vie, 1982-2005. Docweb n° 0802*, CEPREMAP. Disponible sur Internet à l'adresse : <<http://www.cepremap.ens.fr/depot/docweb/docweb0802.pdf>> (consulté le 28 avril 2010).
- HIRSCHHORN M. (1993). *L'ère des enseignants*. Paris : PUF.
- MICHELAT G. (1990). « À la recherche de la gauche et de la droite ». In D. Boy & N. Mayer (dir.), *L'électeur français en question*. Paris : Presses de Sciences Po, p. 71-105.
- MICHELAT G. & TIBERJ V. (2007). « Gauche, centre, droite et vote. Permanence et mutation d'une opposition ». *Revue française de science politique*, vol. 57, n° 3-4, p. 371-392.
- MIGEON M. (2000). « Les instituteurs et professeurs des écoles en fonction dans le premier degré public au premier septembre 1998 ». *Éducation et formation*, n° 56, p. 27-32.
- POUPEAU F. (2004). *Contestations scolaires et ordre social. Les enseignants de Seine-Saint-Denis en grève*. Paris : Éd. Syllepse.
- ROBERT A. (1999). « Culture professionnelle et syndicalisation : le cas des enseignants du second degré ». *Le Mouvement social*, n° 187, p. 83-97.
- THÉLOT C. (1994). « L'origine sociale des enseignants ». *Éducation et formation*, n° 37, p. 19-22.
- VALLET L.-A. & DEGENNE A. (2000). « L'origine sociale des enseignants par sexe et niveau d'enseignement ». *Éducation et formation*, n° 56, p. 33-40.
- VIGUIER F. (2006). « "Maintaining the class": Teachers in the new high schools of the banlieues ». *French politics, culture & society*, vol. 24, n° 3, p. 58-80.
- ZANTEN A. van (2001). *L'école de la périphérie*. Paris : PUF.